



Services

À l'appui des organisations fédérales

La nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) offre aux ministères et organismes fédéraux plus de latitude pour gérer leurs systèmes de ressources humaines. La Commission de la fonction publique (CFP) appuie les organisations relativement à l'exercice des nouveaux pouvoirs de nomination qui leur sont délégués. Les services modernisés de recrutement, de ressourcement des cadres de direction et d'évaluation qu'elle propose aident les organisations fédérales à combler les besoins changeants de la fonction publique.

Services de recrutement

Les services de recrutement comprennent : un service-conseil sur l'élaboration de stratégies générales de recrutement, l'établissement de zones de sélection pour les processus de recrutement externes et la présélection des candidatures, au regard des critères établis par les organisations. La CFP offre également aux ministères et organismes l'accès à des répertoires ciblés qui permettent de gagner du temps, notamment pour les groupes tels que les leaders en politiques, les vérificateurs et vérificatrices internes, les diplômés et diplômées d'études postsecondaires, les étudiants et étudiantes, les membres de groupes visés par l'équité en emploi et les personnes bilingues.

De plus, la CFP gère **emplois.gc.ca**, le portail Internet unique du gouvernement du Canada pour l'affichage d'occasions d'emploi au sein d'organisations fédérales qui souhaitent embaucher du personnel à l'extérieur de la fonction publique. La CFP gère aussi un système qui permet aux membres du public qui n'ont pas l'accès à Internet d'entendre par téléphone les mêmes annonces d'emploi que celles qui sont affichées sur Internet.

Une nouvelle demande d'emploi et un nouvel outil de présélection en ligne

Les changements récents apportés à la zone de sélection pourraient entraîner une augmentation du nombre de candidatures aux postes de niveau d'agent dans la Région de la capitale nationale. La CFP a donc élaboré une demande d'emploi en ligne à l'échelle nationale, ainsi qu'un outil de présélection, le Système de ressourcement de la fonction publique (SRFP), afin d'aider les ministères et organismes à combler leurs besoins en matière de dotation externe.

La nouvelle
*Loi sur l'emploi dans
la fonction publique*

Une fonction publique

NON-PARTISANE

et axée sur le **MÉRITE**

Le SRFP procédera électroniquement à la présélection des demandes d'emploi en regard de certaines exigences essentielles comme les études et l'expérience qu'auront définies les organisations. Il permettra également aux gestionnaires d'appliquer d'autres critères de mérite aux fins de la présélection, comme des qualifications constituant un atout, des exigences opérationnelles et des besoins organisationnels afin que le nombre de candidatures soit plus facile à gérer.

Services de ressourcement des cadres de direction

Le personnel de ressourcement des cadres de direction de la CFP offre des services de leadership afin d'élaborer et de fournir des services de ressourcement dans l'ensemble de la fonction publique pour le groupe Direction (EX-1 à EX-3), soit :

- des services de ressourcement et conseils aux administrateurs généraux et administratrices générales, aux gestionnaires d'embauche et aux aspirants et aspirantes au groupe EX;
- des services de gestion et de présentation de l'ensemble du processus de ressourcement;
- information sur les répertoires de candidats et candidates de talent ainsi que sur les initiatives interministérielles en vue d'accroître la représentation des membres des groupes visés par l'équité en emploi.

Produits et services d'évaluation

La CFP offre un éventail complet de produits et services d'évaluation sur la dotation interne et externe pouvant répondre aux besoins particuliers des organisations. Elle propose aussi des services de consultation, des services de counselling à l'intention des cadres de direction et des solutions d'évaluation sur mesure, sans compter les centres d'évaluation, les simulations, l'évaluation de langue seconde et les vérifications des références normalisées, qui visent à faciliter la sélection et le perfectionnement de candidats et candidates à des postes du groupe Direction et à d'autres niveaux.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web de la CFP au www.psc-cfp.gc.ca.